

RÉPARER UN TERRITOIRE EXPLOITÉ : RECONVERTIR LE SITE CARRIER DOLOMITIQUE DE GESLIN ET ANTICIPER LA FIN DE VIE D'EXPLOITATION DE LA CARRIÈRE DE LA GARE DE NEAU.

anticipation, cohésion, territoire abîmé, industrie, vie locale

L'industrie des carrières de la région des Pays de la Loire représente une activité importante. En 2017, la région des Pays de la Loire présentait 220 sites répertoriés en activité. Ce qui représentait 43 millions de tonnes de roches extraites annuellement en moyenne au cours des dix dernières années soit un potentiel de production de 10 tonnes par de granulates par habitants.

Le site industriel de Neau, commune de 777 habitants, est exploité par la société Lhoist, leader mondial de la production de chaux basé en Belgique. Cette entreprise est présente dans plus de 25 pays. Elle est implantée sur le village de Neau depuis 2001, année de vente du site carrier par le précédent groupe industriel. Le site étudié comprend deux carrières situées de part et d'autre de la commune de Neau. Sur l'axe est-ouest se trouve la carrière Geslin ouverte depuis 1947, puis la zone de dépotage du pet-coke, les ateliers de maintenance, les concasseurs, les broyeurs, les fours, le manoir datant du XVIème siècle, les bureaux, les installations aériennes permettant le transport des pierres calcaires, la zone de stockage, le bourg du village et enfin la carrière de la Gare ouverte depuis 1975. Cette ligne est-ouest n'est pas imaginaire, il s'agit de la ligne ferroviaire Paris-Brest située au sud des carrières. Au sud de cette ligne ferroviaire se trouve le long de la départementale 32 la façade de l'usine ou le point de vue emblématique du site industriel. Au nord de l'usine se dressent les stériles, poussières, agrégats, déchets provenant des pierres calcaires formant des collines végétalisées spontanément et dont l'altitude atteint 130 mètres. Les installations et les conifères dominent le paysage. L'usine, les zones de stockage, les silos, les fours et les installations aériennes créent une imbrication de formes et de volumes sur le site. Cela engendre un ensemble hétéroclite avec des volumes et des emprises bâties colossales. La plantation des conifères tente d'effacer et de limiter la visibilité sur le site industriel. Ces pins se détachent du paysage traditionnel bocager qui est constitué de sujets caducs. Le site industriel est un morceau de territoire singulier de 32.7 hectares situé sur un plateau dont l'altitude moyenne est de 98 mètres. Sauf, son bourg qui est formé de buttes de roches calcaires. C'est un lieu paradoxal : à la fois libre et interdit, bruyant et calme, vide et habité. L'implantation des installations, du bâti et des carrières s'égrainent le long de la voie ferrée. La répartition de cet ensemble dans la commune forme une multitude de sites industriels. Ce qui forme une superposition de contraintes. Le village de Neau vient s'imbriquer dans cette superposition d'éléments devenant une contrainte pour la vie du village.

L'usine de Neau est unique et non délocalisable car ses installations de transformation sont intransportables. Cette implantation est liée à la géomorphologie du territoire. Neau est l'unique site à extraire et à fabriquer de la chaux aérienne dolomitique en France. La rareté des gisements a conduit les services de l'Etat, au travers du schéma départemental des carrières et du projet de schéma régional des carrières à identifier la dolomie de Neau d'intérêt régional.

Actuellement, la carrière Geslin n'est plus utilisée pour extraire des matériaux. La carrière de la Gare est exploitée à raison de deux tirs de mine par an afin de ne pas perdre les autorisations d'exploitation. C'est la carrière de Torcé-Viviers-en-Charnie (commune située à 25 km de Neau) qui fournit l'essentiel du calcaire dolomitique qui arrive sur le site de Geslin sous forme de pierre calibrées afin de produire de la chaux. Cette industrie emploie 55 salariés sur site qui habitent dans le département et ses environs.

Le site industriel est connu des habitants mais reste flou. Peu d'habitants ont eu l'occasion de visiter le site. C'est un lieu qui est nommé « la dolomie » et qui attise la curiosité par ces installations inacces-

sibles. Les seules personnes à bien le connaître sont les salariés et les retraités qui ont eu l'occasion d'y travailler. La vie quotidienne du village est rythmée par des flux de camions venant alimenter le site industriel à raison de 60 passages de camions par jour. Le paysage des carrières est mité. Il est asservi, sacrifié pour un usage industriel. Le lien entre le village et les carrières est la rivière de la Jouanne qui elle aussi a subi des transformations. Avant 1947, le site industriel était une ferme bordée par une rivière nommée la Jouanne. Depuis, les terres situées à proximité du site industriel ont radicalement changé. La ripisylve bordant la Jouanne est devenue éparse. Les haies ont été arrachées et une portion de la rivière a été canalisée afin d'éviter les échanges d'eaux entre les eaux du site industriel et la Jouanne. Le lit de la Jouanne a été déplacé de manière à poursuivre l'exploitation des pierres calcaires. Ce paysage a été formé par l'exploitation des sols et il deviendra un paysage humide lié à son exploitation en fosses.

L'industrie des carrières occupe et se saisit de territoires à usage économique formant des enclaves. Ce sont des zones repliées sur elles-mêmes dont les limites sont infranchissables. Les mobilités douces sont malvenues car les réseaux viaires ont été réalisés de manière à donner accès aux engins de carrière et aux poids lourds. Les activités sont tenues secrètes pour éviter l'espionnage industriel et sécuriser le site afin de limiter les risques. Ce système est assuré par des clôtures, des barrières hautes et le site est entièrement surveillé par des caméras. Chacun des salariés a connaissance des personnes qui entrent et sortent du site industriel. Les installations industrielles sont voisines du village de Neau. Il n'y a pas d'interaction entre le tissu industriel et le tissu du village sauf pour les poids-lourd qui traversent le carrefour principal du bourg de Neau. L'inaccessibilité du site carrier est voulue et assumée. Elle contribue à rendre peu visible le processus de transformation de la roche calcaire. La discrétion recherchée a pour but de limiter le nombre de conflits éventuels.

Les sols sont le fruit de millénaires de dégradation des roches et de leur colonisation progressive par le vivant au fil de l'évolution des espèces. Ainsi, j'ai l'envie d'offrir une nouvelle histoire sans oublier le passé. Je souhaite agir en faveur du devenir des paysages altérés pour à terme être en mesure d'amener d'autres carrières à s'interroger de façon plus approfondie sur le devenir du foncier qu'ils exploitent. En effet, l'intervention d'un paysagiste devient urgente car l'arrêt des autorisations d'exploitation arrivera à son terme en 2045. Dans l'ensemble des documents lus et des personnes rencontrées à ce jour, personne n'envisage l'arrêt d'exploitation de ces sites. Que laissera-t-on aux habitants de Neau ? Il ne me semble pas envisageable d'imaginer un lieu restant clos comme cela a pu être étudié. Je souhaite à long terme un territoire ouvert : soigner ce territoire exploité. Le projet de paysage pourra se structurer autour d'espaces tissés dans le but de proposer de nouvelles dynamiques végétales pour enrichir les sols et valoriser la qualité des milieux aquatiques, héritage de l'exploitation des carrières. Les interstices actuels entre le bâti industriel tel que le manoir, les bureaux seront à reconvertir pour garantir une cohésion entre les usages et une intégration dans la vie du village. Le rééquilibrage de cet écosystème me paraît nécessaire : les carrières Geslin, Gare et le site industriel de transformation des pierres calcaires sont à considérer pour agir en faveur d'une cohésion entre les volontés des exploitants et les habitants du territoire. Rendre ces lieux désirables car ce sont les habitants du village et la place accordée aux êtres vivants qui sont indispensables pour assurer la durabilité de leurs lieux de vie. Le rôle du paysagiste est de concilier la demande croissante en matériaux et le souhait des habitants afin de définir le rôle du village après la fin d'exploitation de ces carrières.

-Prévention des risques et nuisances, DREAL des Pays de la Loire [consulté le 6 septembre 2021]

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/contexte-des-carrieres-en-pays-de-la-loire-r1961.html>

- Clément Brodin, instituteur, Monographie de Neau, 1899

- Préfet de la Mayenne, Lhoist France Ouest carrière de la Gare à Neau et Brée [consulté le 13 septembre 2021]

<https://www.mayenne.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Examen-au-cas-par-cas-des-projets-article-L.-122-1-IV-du-code-de-l-environnement/LHOIST-FRANCE-UEST-carriere-de-la-Gare-a-Neau-et-Bree>